

January 24, 2012

Attention: Canadian Goat Producers

La Fédération canadienne nationale de la chèvre (FCNC), en collaboration avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), élabore une norme nationale volontaire sur la biosécurité à la ferme et un document d'orientation du producteur pour l'industrie caprine. Un groupe consultatif guide l'élaboration de la norme et du document d'orientation. Ce groupe se compose de représentants de la FCNC, d'associations provinciales, de producteurs, de milieux universitaires et des gouvernements provinciaux et fédéral. L'élaboration de la norme nationale, qui mettra l'accent sur les enjeux généraux qui touchent à la biosécurité, devrait être terminée à la fin de l'été 2013. Le projet est financé par le programme Cultivons l'avenir d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

La biosécurité désigne les activités qui peuvent être réalisées en vue de réduire les risques d'introduction et de propagation de maladies dans les troupeaux de chèvres. Parmi les avantages de l'adoption d'une approche nationale en matière de biosécurité, notons les éléments suivants :

- aider à prévenir et à détecter et contrôler les maladies infectieuses;
- augmenter la productivité lorsqu'aucun cas de maladie n'est détecté;
- contribuer au maintien du commerce interprovincial et international lors d'une éclosion de maladie.

Une étude nationale sera menée auprès de producteurs pour faciliter l'élaboration de la norme. Cette étude portera sur les activités et les pratiques exemplaires actuelles de biosécurité à la ferme. Elle constitue un élément très important dans l'élaboration de la norme afin que celle-ci soit réaliste et applicable, et pour que les producteurs puissent la mettre en place facilement à la ferme.

L'entreprise eBiz Consulting a été embauchée sous contrat pour travailler avec la FCNC, l'ACIA, le groupe consultatif et les autres intervenants à l'élaboration de la norme et pour administrer le questionnaire pour l'étude réalisée auprès des producteurs. Le questionnaire sera administré au téléphone ou au moyen d'entrevues à la ferme. La FCNC sollicite respectueusement la participation de volontaires pour répondre au questionnaire sur la biosécurité. L'objectif est de recruter suffisamment de volontaires de façon à ce que les

données puissent être analysées à l'échelle nationale, en tenant compte du type de production et de la taille du troupeau.

Nous sollicitons votre participation à l'étude nationale menée auprès des producteurs. Les seuls renseignements nécessaires sont votre nom et votre numéro de téléphone. Si vous souhaitez participer, nous vous demandons de communiquer directement avec Myrna Coombs, la présidente de la FCNC, pour vous assurer d'avoir l'opportunité de participer à cet important processus pour l'industrie caprine. Ces nouvelles normes nationales volontaires doivent se fonder sur l'expérience actuelle de l'industrie. Vos commentaires serviront à nous assurer que les normes soient opérationnelles.

Soyez assuré que la confidentialité est d'une importance capitale pour l'équipe de ce projet. Les noms et les renseignements liés à ces noms seront gérés selon un processus officiel, créé précisément pour que les données demeurent confidentielles. Ni les noms, ni les renseignements qui y sont liés ne seront utilisés à d'autres fins ou partagés avec la FCNC, l'ACIA ou toutes personnes ou agences n'appartenant pas à l'équipe de l'entreprise eBiz. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec:

- Fédération canadienne nationale de la chèvre : Myrna Coombs, tél. : 780-967-4583
télé. : 780-967-2185, courriel : mwcoombs@xplornet.com
- Agence canadienne d'inspection des aliments : D^{re} Patricia Pentney, tél. : 613-773-7258
- eBiz Consulting : Ian Richardson, tél. : 519-767-9488, poste 206

Sincèrement,



Myrna Coombs, Présidente
Fédération canadienne nationale de la chèvre